



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000931

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activité physique adaptée et santé

Présentation de la mention

La licence mention Activité physique adaptée et santé (APAS) de l'Université d'Orléans est organisée en un seul parcours. La spécialisation est progressive sur trois années. La part des enseignements non spécifiques à la mention et communs aux 4 mentions de la licence STAPS diminue, passant de 80 % au semestre 1 (S1) à 40 % au semestre 6 (S6). Cette mention correspond à un secteur professionnel bien identifié dans le domaine de l'intervention auprès de publics présentant des déficiences sensorielles, motrices ou cognitives. La formation est pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences du comportement, sciences humaines et sociales), et comprend des enseignements transversaux (langues, informatique, etc) et professionnalisants, ainsi que sur la technologie des activités physiques et sportives.

Les objectifs de cette formation de niveau licence sont référés aux exigences de la fiche RNCP de la licence STAPS APAS. Cette formation permet aux étudiants qui en sont issus soit d'envisager une sortie d'études professionnalisante en sortie de L3, soit d'envisager une poursuite d'études en master à l'Université d'Orléans, notamment au sein de la mention Prévention, sport, santé, bien-être.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	331 (année commune aux 4 mentions)
Nombre d'inscrits en L2	26
Nombre d'inscrits en L3	30
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	25,4 %
% de réussite en 3 ans	34,6 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Constats communs aux 4 mentions de STAPS :

La spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence est progressive et cohérente, lui permettant de choisir entre vie active et continuité d'études en fin de formation. Des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants en difficultés sont prévus, ainsi que la mise en place d'enseignants référents accompagnant l'étudiant dans son choix professionnel.

L'équilibre entre CM/TD/TP est identique d'un semestre à l'autre et correspond à environ 25 % de CM, 75 % de TD et 0 % de TP, ce qui paraît très étonnant étant donné qu'il est difficile de croire : 1) qu'aucun TP en rapport avec les connaissances scientifiques ne soit prévu, et 2) que les cours de pratique sportive sont réalisés avec plus de 30 étudiants ?

Constats spécifiques à la mention APAS :

La composition de l'équipe pédagogique spécifique à la mention APAS est un bon indicateur de la qualité de la formation, tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. Les huit conventions déjà signées avec les structures du secteur professionnel témoignent de la qualité de l'implantation et de la reconnaissance de cette formation au niveau local.

- Points forts :

- Licence STAPS construite sur le principe de la progressivité des choix de mention.
- Dispositif d'orientation active complété par un soutien personnalisé en première année et suivi personnalisé par un enseignant référent tout au long de la formation.
- 21 crédits européens obligatoires jusqu'en S5.
- Pertinence et fonctionnalité de l'architecture de pilotage de la mention et complémentarité de composition de l'équipe pédagogique.
- Fort partenariat avec les professionnels du champ : nombreuses conventions signées entre l'Université d'Orléans et les structures du milieu du handicap et de la santé.
- Trois stages de découverte du monde professionnel, réalisés durant les semestres paires (S2, S4 et S6), sont prévus pour un total d'environ 180h.

- Points faibles :

- Absence de délivrance de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
- Méthodes d'évaluation des enseignements et de la formation à définir et instaurer.
- Manque d'informations sur les caractéristiques de la population étudiante (nature des baccalauréats, etc.), les dispositifs de réorientation, le processus de communication en direction des lycéens, l'insertion professionnelle, le devenir des sortants non diplômés. Très peu de données chiffrées sont fournies dans le dossier, ce qui ne facilite pas l'évaluation.
- Effectif en deuxième et troisième année qui reste faible (30 étudiants par année).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Un effort important est consenti par l'équipe pédagogique de cette UFR dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir, avec l'aide des services de l'établissement, porter son attention sur les méthodes de suivi des cohortes d'étudiants (poursuites d'études par mention, insertion des diplômés ou des sortants non diplômés, etc.), ainsi que d'évaluation de la formation.

Cette formation de niveau licence devrait à l'avenir faire l'objet d'un soutien de la part de l'Université dans la mise en place des ADD pour chacune des quatre mentions de ce diplôme.

Par ailleurs, compte tenu du faible degré de différenciation en L1 et L2, le projet d'une seule licence STAPS avec 4 spécialités pourrait être à envisager.

Recommandation spécifique à la mention APAS :

L'équipe pédagogique pourrait essayer de mieux communiquer auprès des lycéens, en particulier afin de consolider l'effectif de cette mention.